

La plateforme de cybersanté de la Poste crée plus d'interopérabilité – l'une des clés pour de meilleures prestations

L'interconnexion numérique augmente la qualité dans l'intérêt des patients

Pour fonctionner, la cybersanté a besoin d'interopérabilité. Ce terme désigne la capacité à rendre une collaboration possible entre l'être humain et différents systèmes. Vu que, selon la stratégie Cybersanté Suisse, les différents prestataires du secteur de la santé doivent avoir un accès uniforme aux données des patients gérées de manière décentralisée, il ne s'agit pas seulement d'harmoniser les aspects techniques, mais également de s'accorder sur des questions juridiques, organisationnelles et sémantiques.

Ce dernier point signifie que des expressions communes doivent être définies au-delà des barrières linguistiques afin de permettre l'échange d'informations entre différents prestataires de santé. Par ailleurs, l'introduction de la cybersanté en Suisse exige aussi des changements au niveau du management, des technologies de l'information et de la culture d'entreprise. Dans ces domaines, une grande partie de la responsabilité incombe aux entreprises elles-mêmes. Elles ont donc avantage à former leurs collaborateurs et à adapter les infrastructures informatiques ainsi que leur culture d'entreprise.

Plus d'interconnexion, plus de sécurité, plus de rentabilité

Un autre point relevant des entreprises concerne leur interconnexion – en tant qu'élément clé de l'interopérabilité. Or, à l'heure actuelle, cet échange d'informations entre prestataires n'est pas très bien développé et laisse parfois même à désirer au sein d'un même établissement hospitalier. Pourtant, la collaboration entre services ambulatoires et stationnaires aiderait à éviter des examens redondants, à faciliter les hospitalisations, à réduire la durée d'hospitalisation et à intégrer des services en aval de manière optimale. Des avantages encore bien plus importants peuvent être atteints si l'ensemble des flux d'information entre tous les prestataires et les assurances-maladie sont numérisés dans le cadre de processus de traitement structurés de façon optimale. Un tel échange d'informations ne peut réussir qu'à l'aide de systèmes informatiques utilisant des interfaces normalisées. Il existe certes déjà des applications

adaptées, mais celles-ci ne sont généralement pas compatibles entre elles et constituent ainsi des îlots de données. Ainsi, une devise veut que les établissements hospitaliers veillent à protéger leurs investissements en exigeant rigoureusement de la part de leurs fournisseurs qu'ils appliquent les normes recommandées par l'organe de coordination Confédération-cantons (www.e-health-suisse.ch) pour tout remplacement ou nouvel équipement futur. Ces normes ont un effet positif pour les deux parties et constituent un précieux fil conducteur, en particulier pour le développement de systèmes d'information hospitalière et d'autres solutions de cybersanté.

Les bases légales doivent également être compatibles

L'aspect juridique est évidemment tout aussi important. Pour que la protection des données soit garantie, chaque patient décide si, à qui et quand il souhaite donner accès à son dossier du patient. Les patients doivent pouvoir se fier à ce que leurs données soient suffisamment sécurisées contre les accès non autorisés. C'est pourquoi – sur la base du droit applicable – les responsables ont tout d'abord défini de manière contraignante les normes permettant d'assurer l'interopérabilité entre professionnels de la santé. Différents essais pilotes actuellement en cours au niveau cantonal doivent permettre aux initiateurs de déceler à temps les éventuelles failles juridiques. Le système de certification lancé maintenant vise à assurer que les standards définis sont bien appliqués. En effet, à côté de la Loi fédérale sur le dossier électronique du

patient, il s'agit de garantir la sécurité également au niveau cantonal avec les bases juridiques correspondantes.

Normalisation de projets de cybersanté

En termes de techniques d'information, des experts ont identifié l'importance majeure de l'interopérabilité. C'est ce que prouvent par exemple les documents numériques d'e-médiation pour la sécurité de la médication. Le thème de l'interopérabilité est également abordé régulièrement lors d'importants événements consacrés aux technologies de l'information dans le secteur de la santé. «L'interopérabilité constitue une clé essentielle pour réussir la mise en œuvre d'une infrastructure de cybersanté en Europe, notamment sous prise en compte du caractère hétérogène qui persiste au niveau des systèmes de santé», a souligné Daniel Diekmann, ID Suisse AG, lors du salon conhIT à Berlin. – L'application de normes et standards permet de soutenir des développements de manière efficace dans ce secteur. Dans ce cadre, ID s'inscrit dans une démarche intégrant des terminologies, nomenclatures, classifications et systèmes de rémunération disponibles à l'international tout en utilisant les méthodes linguistiques initialement conçues par Friedrich Wingert. Celles-ci ont été développées en continu afin de proposer des solutions internationales et multilingues pour les domaines du codage, de la sécurité de la médication ou du controlling médical permettant une documentation médicale rentable dans le contexte KIS ou dans des environnements télématiques.



Une interconnexion numérique apporte de nombreux avantages.

Il s'agit en particulier de l'échange de données

ID et d'autres entreprises ont développé des solutions répondant au besoin d'une interopérabilité sémantique. Pour pouvoir agir avec succès dans ce secteur, des coopérations durables et fiables sont nécessaires, d'une part, et d'autre part, les entreprises ont besoin d'un climat de sécurité d'investissement qui perdure dans le temps, permettant un engagement stratégique durable. Ce fait est tout à fait bienvenu. Toutefois, à côté d'une telle interopérabilité sémantique et de la création des conditions techniques correspondantes au niveau des systèmes informatiques, une interopérabilité pratiquée de manière systématique au niveau de l'échange de données est tout aussi importante. Des systèmes plus performants visent également à mieux mettre leurs données des patients à disposition de manière sécurisée, et par là-même, à rendre les processus plus efficaces, à créer

la transparence et à regrouper ces données en Suisse sur la base du dossier électronique du patient. Des efforts particuliers sont nécessaires pour y parvenir.

Meilleure interconnexion, meilleurs processus de traitement.

C'est pourquoi la Poste a pris l'initiative en créant une plateforme modulaire qui réunit les acteurs de la santé en réseau autour du patient et permet l'échange sécurisé de données relatives à ce dernier. Les solutions de cybersanté de la Poste permettent aux professionnels de la santé d'accéder au dossier du patient et de l'échanger rapidement et simplement. Ainsi, les données pertinentes sont à disposition à tout moment et indépendamment du lieu, ce qui contribue à simplifier la collaboration entre les acteurs de la santé et à augmenter la sécurité des patients. Les différents modules de la plateforme de cybersanté rendent les processus plus

efficaces, sûrs et économiques tout le long du traitement thérapeutique.

Ceci donne lieu aux avantages concrets suivants:

- Solutions spécifiques grâce à une structure modulaire
- Accès simple et rapide aux données du patient et aux données sur le traitement à l'échelle de tous les processus
- Accès aux données pertinentes indépendamment de l'heure et du lieu
- Conformité avec les recommandations d'eHealth Suisse et soutien des profils IHE

La solution de la Poste est la seule solution de cybersanté remplissant aussi bien les exigences de conformité IHE que celles d'eHealth Suisse. Ceci présente une condition particulièrement favorable pour l'interopérabilité nécessaire au quotidien pour un échange de données sûr et fiable au sein des hôpitaux et des services en

amont et en aval. Celui qui remplit ces exigences contribue de manière importante à réduire notamment les problèmes d'interface et les travaux d'adaptation informatiques complexes.

Interfaces ouvertes

Un exemple particulièrement important dans ce cadre est celui de l'hospitalisation numérique, l'interconnexion entre les établissements hospitaliers et les médecins prescrivant l'hospitalisation. De nombreuses plateformes d'hospitalisation électroniques pèchent par leur manque d'interconnexion et nécessitent une multitude de procédures de connexion complexes pour leurs utilisateurs. La solution de la Poste telle qu'elle est actuellement mise en œuvre par les deux hôpitaux cantonaux en Argovie a été spécialement développée par des médecins de famille, des représentants d'associations de médecins et les hôpitaux impliqués ainsi que par des éditeurs de logiciels et contient des interfaces explicitement ouvertes. Toutes les exigences de sécurité sévères sont prises en compte et assurées. Les utilisateurs peuvent intégrer sans problème cet outil à leur propre logiciel de cabinet. Grâce à ses interfaces ouvertes, la plateforme de communication peut ainsi se connecter à différents autres systèmes. Un formulaire normalisé est destiné à assurer la continuité nécessaire au niveau des systèmes de rapports et à réduire les barrières administratives.

Une plaque tournante des données de cybersanté

La solution de la Poste est une plateforme modulaire composée de cinq modules qui réunit les acteurs de la santé en un réseau numérique autour des patients et permet l'échange sécurisé des données de ces derniers. Ensemble, ils fonctionnent comme une plaque tournante: ils prennent en charge des informations clairement définies, les cryptent et les véhiculent en toute sécurité vers les acteurs souhaités tout au long de la chaîne de traitement. Les médecins traitants, les spécialistes ou le personnel soignant peuvent accéder aux données spécifiques en toute exclusivité et au moment opportun. Selon le besoin des acteurs, la plateforme de la Poste propose des solutions de cybersanté soigneusement réfléchies: c'est ainsi toujours la bonne «plaque tournante» qui fonctionne – le module parfaitement adapté – entre les différents acteurs de la santé.

Tous les modules peuvent être combinés entre eux de manière illimitée; les besoins des clients déterminent la structure nécessaire et ainsi le

produit final. Le fait que tous les modules soient sûrs, efficaces et source d'économies est également décisif. Ils contribuent alors à augmenter la qualité des prestations médicales.

– **Dossier du patient:** il contient toutes les données relatives à la santé enregistrées conformément aux règles de protection des données. Ces informations peuvent être consultées de manière ciblée en cas de besoin. Le dossier du patient permet à des professionnels de la santé sélectionnés de consulter rapidement des informations importantes pour le traitement, comme l'anamnèse, les diagnostics, les rapports ou les allergies. Les patients ont également accès à tout moment et en tout lieu à leurs données et sont ainsi mieux informés.

– **Hospitalisation:** ce module simplifie la communication entre les hôpitaux et les médecins. Les rendez-vous peuvent ainsi être mieux coordonnés et les ressources mieux planifiées. Le module Hospitalisation est une plateforme de communication commune pour le médecin ayant prescrit l'hospitalisation et l'hôpital. Les médecins peuvent inscrire directement leurs patients à l'hôpital au moyen du logiciel de leur cabinet, via le portail Internet ou comme par le passé, par fax, lettre ou e-mail, les données étant numérisées de manière confidentielle par la Poste dans ce cas. Les hôpitaux peuvent transmettre rapidement et sûrement les données d'admission aux services internes concernés.

– **Médication:** cela signifie une médication fiable grâce à des prescriptions claires. Des erreurs de médication peuvent ainsi être évitées et les interactions entre les médicaments facilement vérifiées. Avec le module Médication, les médecins, les pharmacies, les services de soins et les hôpitaux disposent d'une vue d'ensemble des médicaments pris par les patients. Les patients ou le personnel soignant peuvent consulter et imprimer le plan de médication actuel à tout moment.

– **Plan de soins:** une coordination efficace des soins économise de l'argent et augmente la qualité. Avec le module Plan de soins, toutes les mesures de soins peuvent être coordonnées de manière interprofessionnelle afin de garantir les meilleurs soins à long terme. Tous les intervenants sont informés des progrès du traitement. Le module Plan de soins donne aux médecins traitants, au personnel soignant et aux conseillers une vue d'ensemble des soins dispensés au patient et aide à coordonner les différents traitements. Les plans de

soins et les données des patients sont archivés ensemble et mis à disposition.

– **Transfert de rapports:** lorsque tous les composants fonctionnent ensemble, un transfert sécurisé des documents médicaux constitue la pointe du système. Le Transfert de rapports offre une alternative sécurisée à la transmission des documents médicaux, envoyés jusqu'à présent par fax, par courrier ou par e-mail. En cas de besoin, le Transfert de rapports peut être structuré en Dossier du patient. Le Transfert de rapports permet d'envoyer des rapports médicaux en toute simplicité et sécurité par voie électronique. Le module confère aux médecins, au personnel soignant et aux conseillers du suivi médical un aperçu rapide des traitements antérieurs suivis par les patients. Le Transfert de rapports convient également très bien aux régions dépourvues de bases légales pour le dossier électronique du patient. La première étape vers la cybersanté est ainsi largement facilitée.

Plus d'interopérabilité apporte plus de qualité pour tous

Le fait d'être compatible avec IHE et eHealth Suisse ne saurait certes pas résoudre l'ensemble des questions dans le domaine complexe de la cybersanté. Toutefois, partout où ces profils sont présents et employés, l'interopérabilité augmente et renforce ainsi la qualité dans l'intérêt des professionnels de la santé et des patients. En raison de sa compatibilité absolue avec les exigences eHealth Suisse, la plateforme de la Poste ne met pas seulement l'accent sur le dossier électronique du patient. Les autres modules et leur fonction de «plaque tournante» sont également déterminants. La solution de cybersanté de la Poste permet ainsi une intégration numérique dans l'ensemble du processus de traitement. Un autre point tout aussi important concerne l'emploi de profils d'intégration IHE. De cette manière, les fabricants souhaitant rattacher leurs systèmes ne doivent pas sans cesse réinventer la roue. Cela économise un temps précieux habituellement consacré à des travaux fastidieux et onéreux. Par ailleurs, moins d'erreurs ont besoin d'être corrigées dans le cadre de projets clients, et les charges de maintenance pour les interfaces propriétaires sont également réduites. L'espoir que cette évolution puisse avoir un effet positif sur les prix des produits ou au moins avoir un impact favorable en termes d'innovation et de créativité des produits logiciels est donc justifié. Avec sa plateforme de cybersanté, la Poste s'est engagée dans cette voie avec détermination.